



# Assemblée générale

Distr. générale  
21 août 2003  
Français  
Original: anglais/espagnol/français/  
russe

## Cinquante-huitième session

Point 74 q) de l'ordre du jour provisoire\*

### Désarmement général et complet :

transparence dans le domaine des armements

## Registre des armes classiques

### Rapport du Secrétaire général

#### Résumé

Le présent document est le onzième rapport de synthèse publié par le Secrétaire général depuis la création du Registre\*\*. Il contient les données et éléments d'information fournis par 115 gouvernements sur l'importation et l'exportation des armes classiques visées par le Registre – chars de bataille, véhicules blindés de combat, systèmes d'artillerie de gros calibre, hélicoptères d'attaque, avions de combat, navires de guerre, et missiles et lanceurs de missiles – pour l'année civile 2002. Le rapport comprend des informations supplémentaires communiquées par les gouvernements sur les achats liés à la production nationale et les dotations militaires, ainsi que les vues reçues des gouvernements sur la tenue du Registre et les modifications à y apporter concernant les mesures de transparence dans le domaine des armes de destruction massive. Les réponses sont reproduites aux sections II et IV et à l'annexe du présent document.

*Note* : Les informations fournies par les États Membres ont été reproduites telles qu'elles ont été reçues. Les appellations employées n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones ou de leurs autorités.

\* A/58/150.

\*\* Les 10 premiers rapports ont été publiés sous les cotes A/48/344 et Corr.1 à 3 et Add.1 à 3; A/49/352 et Corr.1 et 2 et Add.1 à 4; A/50/547 et Corr.1 et Add.1 à 4; A/51/300 et Add.1 à 5; A/52/312 et Corr.1 et 2 et Add.1 à 4; A/53/334 et Corr.1 et 2 et Add.1 et 2; A/54/226 et Corr.1 et Add.1 à 6; A/55/299 et Corr.1 et Add.1 à 6; A/56/257 et Corr.1 et Add.1 et 2; et A/57/221 et Corr.1 et 2 et Add.1 à 3.



La section III du rapport contient un index des informations générales communiquées par les gouvernements conformément aux paragraphes 10 et 18 de la résolution 46/36 L de l'Assemblée générale en date du 9 décembre 1991 et au paragraphe 5 de la résolution 47/52 L de l'Assemblée générale en date du 15 décembre 1992. On pourra consulter ces informations au Département des affaires de désarmement du Secrétariat de l'ONU.

Toutes les informations figurant au Registre peuvent être consultées sous forme électronique sur le site Web du Département, à la page consacrée au Registre : <http://disarmament.un.org/cab/register.html>.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1–6	3
II. Informations reçues des gouvernements .....	7–8	4
A. Tableau synoptique des réponses des gouvernements .....		5
B. Réponses reçues des gouvernements .....		9
III. Index des informations générales reçues des gouvernements pour l'année civile 2002 .....		53
IV. Informations reçues des gouvernements sur les dotations militaires et les achats liés à la production nationale .....		56
Annexe		
Vues exprimées par les gouvernements conformément au paragraphe 4 a) de la résolution 57/75 de l'Assemblée générale .....		88

## I. Introduction

1. À sa cinquante-septième session, l'Assemblée générale, par sa résolution 57/75 du 22 novembre 2002, a demandé aux États Membres, en vue de parvenir à une participation universelle, de fournir chaque année au Secrétaire général, avant le 31 mai, les données et informations demandées pour le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies, y compris en lui adressant éventuellement un rapport portant la mention « néant », sur la base des résolutions 46/36 L et 47/52 L et des recommandations figurant dans le rapport de 1997 du Secrétaire général sur la tenue du Registre et les modifications à y apporter ainsi que des recommandations figurant au paragraphe 94 du rapport de 2000 du Secrétaire général (A/52/316, par. 64, et A/55/281, par. 94). L'Assemblée générale a en outre invité les États Membres qui étaient en mesure de le faire, en attendant les améliorations qui seraient apportées au Registre, à fournir des informations complémentaires sur leurs achats liés à la production nationale et leurs dotations militaires, et à utiliser la colonne « Observations », sur le formulaire type de notification, pour fournir des données supplémentaires, portant par exemple sur les types et les modèles d'armes.

2. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a réaffirmé sa décision de continuer à examiner la portée du Registre ainsi que la participation à celui-ci, en vue de l'améliorer encore, et elle a rappelé à cet effet qu'elle avait prié les États Membres de communiquer au Secrétaire général leurs vues sur la tenue du Registre et les modifications à y apporter, ainsi que sur les mesures de transparence dans le domaine des armes de destruction massive. Comme suite à cette demande, le Secrétaire général a reçu les vues de Cuba, qui sont reproduites à l'annexe au présent rapport.

3. Également dans la même résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir, avec le concours d'un groupe d'experts gouvernementaux qui serait convoqué en 2003 sur la base d'une répartition géographique équitable, un rapport sur la tenue du Registre et les modifications à y apporter, compte tenu des travaux de la Conférence du désarmement, des vues exprimées par les États Membres et des rapports du Secrétaire général sur la tenue du Registre et les modifications à y apporter en vue de prendre une décision sur la question à sa cinquante-huitième session.

4. En outre, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de donner suite aux recommandations figurant dans son rapport de 2000 sur la tenue du Registre et les modifications à y apporter (A/55/281). Conformément à ces recommandations, le Secrétariat a entrepris un certain nombre d'activités visant à mieux familiariser les États Membres avec le Registre et à encourager une plus grande participation à la tenue de ce document. Le Département des affaires de désarmement a coopéré avec les Gouvernements allemand, canadien, japonais et néerlandais à l'organisation de deux ateliers sur la transparence dans le domaine des armements, qui étaient axés sur le Registre des armes classiques et sur un instrument normalisé pour l'établissement de rapports sur les dépenses militaires. Un atelier régional, organisé à l'intention des États Membres de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, s'est tenu à Lima les 26 et 27 novembre 2002, et un atelier sous-régional a été organisé à Bali (Indonésie) à l'intention des États Membres appartenant à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Le Département a également organisé, en coopération avec l'Allemagne, le Canada, le Japon et les

Pays-Bas, un colloque qui s'est tenu le 15 octobre 2002 au Siège de l'Organisation des Nations Unies pour marquer le dixième anniversaire de l'établissement du Registre. Le Département a publié un fascicule mettant en lumière cette manifestation avec l'assistance du Gouvernement britannique et a aussi publié, en novembre 2002, un fascicule par l'intermédiaire du Centre régional pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, contenant des informations de base sur la participation des États Membres de la région au Registre.

5. Le présent rapport, qui est présenté en réponse à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 57/75, est le onzième rapport de synthèse publié par le Secrétaire général depuis la création du Registre. Il contient les données et éléments d'information fournis par 115 gouvernements sur l'importation et l'exportation des armes classiques visées par le Registre – chars de bataille, véhicules blindés de combat, systèmes d'artillerie de gros calibre, hélicoptères d'attaque, avions de combat, navires de guerre, et missiles et lanceurs de missiles – pour l'année civile 2002. Il comprend aussi des informations supplémentaires communiquées par les gouvernements sur les achats liés à la production nationale et les dotations militaires. Les réponses sont reproduites aux sections II et IV, et celles qui seront communiquées ultérieurement seront publiées sous forme d'additifs au présent rapport.

6. La section III du rapport contient un index des informations générales communiquées par les gouvernements conformément aux paragraphes 10 et 18 de la résolution 46/36 L et au paragraphe 5 de la résolution 47/52 L. On pourra consulter ces informations au Département des affaires de désarmement du Secrétariat de l'ONU.

## **II. Informations reçues des gouvernements**

7. Les éléments d'information communiqués par les gouvernements sont présentés comme suit : a) un tableau synoptique de toutes les réponses reçues par le Secrétaire général; et b) un index des réponses de chaque gouvernement, les parties pertinentes des notes verbales étant également reproduites le cas échéant.

8. Le tableau synoptique a été établi pour plus de commodité. Pour ce qui est des informations qui y figurent, la mention « oui » indique que des éléments d'information concernant les importations ou les exportations d'armes relevant des sept catégories visées par le Registre ont été communiqués pendant la période considérée. Aux fins d'harmonisation, on a utilisé la mention « néant » lorsque l'État a répondu par la mention « néant », ou « aucune » ou « 0 » ou par un tiret (–), ou indiqué de toute autre manière qu'il n'avait procédé à aucune importation ou exportation. On a laissé un blanc sous les rubriques « Informations sur les importations » et « Informations sur les exportations » lorsque l'État n'a communiqué aucune donnée; il peut néanmoins dans certains cas avoir fourni des explications dans sa note verbale, comme indiqué ci-dessus. Seules sont reproduites dans la partie B de la présente section les parties des formulaires types et des notes verbales contenant des informations précises sur la question. Lorsque dans son formulaire type, ou sa note verbale, l'État a répondu par la mention « néant » ou par un blanc, sa réponse figure uniquement dans le tableau synoptique.

## A. Tableau synoptique des réponses des gouvernements<sup>1</sup>

<i>État</i>	<i>Informations sur les exportations</i>	<i>Informations sur les importations</i>	<i>Explications fournies dans la note verbale</i>	<i>Informations générales</i>
Afrique du Sud	Oui	Néant		Non
Albanie	Néant	Néant		Non
Allemagne	Oui	Néant		Oui
Andorre	Néant	Néant		Non
Antigua-et-Barbuda	Néant	Néant		Non
Argentine	Néant	Oui		Non
Arménie	Néant	Néant		Oui
Australie	Néant	Oui		Oui
Azerbaïdjan	Néant	Oui		Non
Bangladesh	Néant	Oui		Non
Barbade	Néant	Néant		Non
Bélarus	Oui	Néant		Non
Belgique	Néant	Néant		Oui
Belize	Néant	Néant		Non
Bhoutan	Néant	Néant		Non
Bolivie	Néant	Néant		Non
Bosnie-Herzégovine	Néant	Néant		Non
Brésil	Oui	Oui		Oui
Brunéi Darussalam	Néant	Néant		Non
Bulgarie	Oui	Néant		Oui
Burkina Faso	Néant	Néant		Non
Canada	Oui	Oui		Oui
Chili	Oui	Oui		Non
Chypre	Néant	Néant		Non
Comores	Néant	Néant		Non
Costa Rica	Néant	Néant		Non
Côte d'Ivoire <sup>2</sup>			Oui	
Croatie	Néant	Néant		Non

<sup>1</sup> Les îles Cook et Nioué ont soumis des rapports portant la mention « Néant ».

<sup>2</sup> La Côte d'Ivoire a envoyé une note verbale déclarant son intention de présenter son rapport.

<i>État</i>	<i>Informations sur les exportations</i>	<i>Informations sur les importations</i>	<i>Explications fournies dans la note verbale</i>	<i>Informations générales</i>
Cuba	Néant	Néant		Non
Danemark	Oui	Néant		Oui
Équateur	Néant	Néant		Non
Espagne	Néant	Oui		Oui
Estonie	Néant	Néant		Oui
États-Unis d'Amérique	Oui	Oui		Oui
Ex-République yougoslave de Macédoine	Néant	Néant		Non
Fédération de Russie	Oui	Néant		Non
France	Oui	Oui		Oui
Gambie	Néant	Néant		Non
Géorgie	Néant	Néant		Oui
Ghana	Néant	Néant		Non
Grèce	Oui	Oui		Oui
Guatemala	Néant	Néant		Non
Haïti	Néant	Néant		Non
Honduras	Néant	Néant		Non
Hongrie	Néant	Néant		Non
Îles Marshall	Néant	Néant		Non
Îles Salomon	Néant	Néant		Non
Inde	Oui	Non		Non
Indonésie	Néant	Néant		Non
Islande	Néant	Néant		Non
Israël	Oui	Oui		Oui
Italie	Oui	Oui		Non
Jamaïque	Néant	Néant		Non
Japon	Néant	Néant		Oui
Jordanie	Néant	Oui		Non
Kazakhstan	Néant	Néant		Non
Kenya	Néant	Néant		Non
Kiribati	Néant	Néant		Non
Lesotho	Néant	Néant		Non

<i>État</i>	<i>Informations sur les exportations</i>	<i>Informations sur les importations</i>	<i>Explications fournies dans la note verbale</i>	<i>Informations générales</i>
Lettonie	Néant	Néant		Non
Liban	Néant	Néant		Non
Liechtenstein	Néant	Néant		Non
Lituanie	Néant	Oui		Non
Luxembourg	Néant	Néant		Non
Malaisie	Néant	Oui		Non
Malawi	Néant	Néant		Non
Maldives	Néant	Néant		Non
Malte	Néant	Néant		Non
Mexique	Néant	Oui		Non
Micronésie (États fédérés de)	Néant	Néant		Non
Monaco	Néant	Néant		Non
Nauru	Néant	Néant		Non
Népal	Néant	Néant		Non
Norvège	Oui	Oui		Non
Nouvelle-Zélande	Néant	Oui		Oui
Pakistan	Néant	Oui		Non
Palaos	Néant	Néant		Non
Panama	Néant	Néant		Non
Paraguay	Néant	Néant		Non
Pays-Bas	Oui	Oui		Oui
Pérou	Néant	Oui		Non
Philippines	Néant	Néant		Non
Pologne	Oui	Oui		Oui
Portugal	Néant	Néant		Non
République démocratique du Congo	Néant	Néant		Non
République démocratique populaire lao	Néant	Néant		Non
République de Corée	Néant	Oui		Non
République tchèque	Oui	Oui		Non
République de Moldova	Néant	Néant		Oui

<i>État</i>	<i>Informations sur les exportations</i>	<i>Informations sur les importations</i>	<i>Explications fournies dans la note verbale</i>	<i>Informations générales</i>
République-Unie de Tanzanie	Néant	Néant		Non
Roumanie	Néant	Néant		Oui
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Oui	Oui		Oui
Sainte-Lucie	Néant	Néant		Non
Samoa	Néant	Néant		Non
Sénégal	Néant	Néant		Non
Serbie-et-Monténégro	Néant	Néant		Non
Seychelles	Néant	Néant		Non
Sierra Leone	Néant	Néant		Non
Singapour	Néant	Oui		Non
Slovaquie	Oui	Oui		Oui
Slovénie	Néant	Oui		Non
Suède	Oui	Néant		Oui
Suisse	Oui	Oui		Oui
Suriname	Néant	Néant		Non
Thaïlande	Néant	Oui		Non
Timor-Leste	Néant	Néant		Non
Trinité-et-Tobago	Néant	Néant		Non
Turquie	Oui	Oui		Oui
Ukraine	Oui	Oui		Non
Uruguay	Néant	Oui		Non
Vanuatu	Néant	Néant		Non
Venezuela	Néant	Néant		Non
Viet Nam	Néant	Néant		Non
Zambie	Néant	Néant		Non

## B. Réponses reçues des gouvernements

### Afrique du Sud

Pays déclarant : Afrique du Sud

Original : anglais

Informations générales : non

Année civile : 2002

Date de présentation : 28 mai 2003

### Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
II. Véhicules blindés de combat	Angola	1			Véhicule blindé de transport de troupes antimines Casspir (remis à neuf)	Utilisateur final : Norwegian People's Aid
	Érythrée	2			Véhicule blindé de transport de troupes antimines SAMIL20 (remis à neuf)	Utilisateur final : Organisation des Nations Unies
	Mali	5			Véhicule blindé de transport de troupes antimines de type RG31	
	Royaume-Uni	3			Véhicule blindé de transport de troupes de type RG32 SCOUT	Utilisateur final : Alvis UK
	Ouganda	15			Véhicule blindé de transport de troupes antimines de type RG31	Livraison au titre d'une commande en suspens datant de 1998. Pour utilisation interne uniquement
	Belgique	1			Véhicule blindé Eland Mk7 90 mm	Utilisateur final : SABILEX; partie d'une exportation de 1999
	Autriche	1			Véhicule blindé de transport de troupes de type RG32 SCOUT	
	Mozambique	6			Quatre véhicules blindés de transport de troupes antimines SAMIL20 Deux véhicules blindés de transport de troupes antimines Casspir (remis à neuf)	Utilisateur final : Norwegian People's Aid

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
	Géorgie	2			Véhicule blindé de transport de troupes de type RG32 SCOUT	Utilisateur final : Organisation des Nations Unies
	France	2			Véhicule blindé de transport de troupes de type RG32 SCOUT	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Malaisie	22			Obusier tracté G5 de 155 mm	10 exportés en septembre 2001 12 exportés en juillet 2002
IV. Avions de combat	Cameroun	1			Impala Mk2	Provenant de stocks excédentaires

## Allemagne

Pays déclarant : **Allemagne**

Original : anglais

Informations générales : oui

Année civile : 2002

Date de présentation : 27 mai 2003

### Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Grèce	22			Leopard 1	
	Pologne	41			Leopard 2	
II. Véhicules blindés de combat	Lituanie	36			M-113	12 utilisés seulement pour les pièces détachées
VI. Navires de guerre	Égypte	1			Patrouilleur rapide 148	
	Uruguay	1			Remorqueur de haute mer 722	Démilitarisé

#### Notes explicatives

1. L'Allemagne applique la règle du départ du matériel du territoire du pays exportateur comme critère pour enregistrer ses transferts d'armes.
2. L'Allemagne continue :
  - a) À n'enregistrer que les transferts de matériel complet, tel que défini dans les sept catégories; et
  - b) À ne pas inclure le transfert des éléments suivants :
    - i) Éléments qui ont été démilitarisés;
    - ii) Éléments transférés à des fins de destruction ou de mise au rebut (en particulier envoi à la casse);
    - iii) Éléments servant comme pièces de musée.

Le rapport national de l'Allemagne peut également être consulté en ligne sur le site Internet  
 <[http://www.auswaertiges-amt.de/www/en/aussenpolitik/friedenspolitik/abr\\_und\\_r/index\\_html](http://www.auswaertiges-amt.de/www/en/aussenpolitik/friedenspolitik/abr_und_r/index_html)>

## Argentine

Pays déclarant : **Argentine**

Original : espagnol

Informations générales : oui

Année civile : 2002

Date de présentation : 15 mai 2003

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
VII. Missiles et lanceurs de missiles	États-Unis	21 missiles			Missile TOW 2A BGM 71E4B	
		3 lanceurs de missiles			Lanceur de missiles TOW 2 CON EPRM CAT III	Le matériel a été acquis aux fins d'équiper les éléments de l'armée argentine participant aux forces d'action rapide (Shirbrig), sous mandat des Nations Unies

## Australie

Pays déclarant : **Australie**

Original : anglais

Informations générales : oui

Année civile : 2002

Date de présentation : 28 mai 2003

### Importations

A	B	C	D	E	Observations	
					Description de la pièce	Remarques concernant le transfert
Catégorie (I à VII)	État(s) exportateur(s) final(s)	Nombre de pièces	État d'origine (autre que l'exportateur)	Lieu intermédiaire (le cas échéant)		
II. Véhicules blindés de combat	Canada	20		Importés mais non encore transférés en Australie	ASLAV 25 (Phase III)	Les ASLAV contiennent environ 25 % de pièces d'origine australienne (notamment les tourelles). Transfert de titre de propriété en janvier 2003
V. Hélicoptères d'attaque	États-Unis	3		Importés mais non encore transférés en Australie	SH-2G(A) Super Seasprite	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	1) États-Unis	Sans objet	Israël		AGM-142 Popeye	Les numéros des missiles sont confidentiels RIM-162 Evolved Sea Sparrow Missile (ESSM) : l'Australie fait partie d'un consortium avec d'autres pays de l'OTAN pour la mise au point de l'ESSM. Doit être déployé avec le RAN à partir de 2003
	2) États-Unis	Sans objet			AIM-120 AMRAAM	
	3) États-Unis	Sans objet			RIM-162 ESSM	
	4) Royaume-Uni	Sans objet			AIM-132 ASRAAM	
	5) Norvège	Sans objet			AGM-119 Penguin	

*Critères nationaux de transfert* : transfert de titre de propriété (exception faite des pièces des catégories II et V).

*Note* : Des différences dans les pratiques comptables et dans la définition des dates de transfert peuvent entraîner des disparités avec les chiffres fournis par les États exportateurs.

## Azerbaïdjan

Pays déclarant : Azerbaïdjan

Original : anglais

Informations générales : non

Année civile : 2002

Date de présentation : 3 juillet 2003

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Slovaquie	1	Sans objet	Sans objet	T-72	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Ukraine	72	Sans objet	Sans objet	MT-12	
	Bulgarie	36	Sans objet	Sans objet	M-46	
IV. Avions de combat	Géorgie	6	Sans objet	Sans objet	SU-25	

## Bangladesh

Pays déclarant : **Bangladesh**

Original : anglais

Informations générales : non

Année civile : 2002

Date de présentation : 28 mai 2003

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
II. Véhicules blindés de combat	Fédération de Russie	39 VBTT BTR-80	Fédération de Russie			
IV. Avions de combat	Chine	1	Chine		FT-7B (avions de chasse)	Pas à transférer
VI. Navires de guerre	Royaume-Uni	2			Patrouilleur de classe Island	A. Un contrat de vente a été signé entre le Royaume-Uni et le Bangladesh pour l'acquisition de cinq (5) patrouilleurs. B. Deux (2) patrouilleurs ont déjà été livrés à la marine bangladaise et trois (3) autres doivent être livrés d'ici le 31 décembre 2003.
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Chine	2	Chine		Lanceur monté sur avion (fait partie de l'acquisition du FT-7B)	Pas à transférer

**Bélarus**Pays déclarant : **Bélarus**

Original : russe

Année civile : 2002

Informations générales : non

Date de présentation : 3 juin 2003

**Exportations**

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Iran (République islamique d')	15	Fédération de Russie		T-72M1	*
II. Véhicules blindés de combat	Côte d'Ivoire	12	Fédération de Russie		BMP-1	*
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Soudan	8	Fédération de Russie		Obusier D-30 de 120 mm	*
	Soudan	6	Fédération de Russie		Lance-roquettes multiples (LRM) 9P138 de 122 mm	*
	Côte d'Ivoire	10	Fédération de Russie		Mortier 2S12 de 120 mm	*
IV. Avions de combat	Algérie	2	Fédération de Russie		MiG-29	*
V. Hélicoptères d'attaque	Côte d'Ivoire	2	Fédération de Russie		Mi-24V	*

\* Partis du territoire de l'exportateur.

## Brésil

Pays déclarant : **Brésil**

Original : anglais

Année civile : 2002

Informations générales : oui

Date de présentation : 28 avril 2003

### Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Malaisie	12			Lance-roquettes multiples Astros	

Critères nationaux de transfert : arrivée du matériel sur le territoire de l'importateur final.

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
V. Hélicoptères d'attaque	France	3			Hélicoptère Cougar A5 532	

Critères nationaux de transfert : incorporation de l'équipement dans la dotation des forces armées.

**Bulgarie**Pays déclarant : **Bulgarie**

Original : anglais

Année civile : 2002

Informations générales : oui

Date de présentation : 18 juillet 2003

**Exportations**

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Azerbaïdjan	36			Canon M-46 de 130 mm	
	Ouganda	6			Canon M-46 de 130 mm	
	Côte d'Ivoire	10			Mortier de 120 mm	
IV. Avions de combat	Slovaquie	2			L-39ZA	
	États-Unis	9			L-29	
V. Hélicoptères d'attaque	États-Unis	3			Mi-24	

## Canada

Pays déclarant : **Canada**

Original : anglais

Informations générales : oui

Année civile : 2002

Date de présentation : 5 juin 2003

### Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
II. Véhicules blindés de combat	Chili (Ministère de la défense)	2		États-Unis (United Defense Limited Partnership, Santa Clara, Californie)	Dépanneuse M113	Matériel en surplus du Ministère canadien de la défense

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
VI. Navires de guerre	Royaume-Uni	1			Sous-marin	Transféré le 21 février 2003. Troisième transfert sur quatre prévus.

**Chili**Pays déclarant : **Chili**

Original : espagnol

Année civile : 2002

Informations générales : non

Date de présentation : 14 juillet 2003

**Exportations**

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Israël	82	Brésil		Char Cascavel, 1977 (Brésil)	L'armée chilienne a cédé le matériel que M. Patricio Salinero A. a acquis et exporté vers Israël
II. Véhicules blindés de combat	Israël	24	Brésil		Char Urutu de 1977 de provenance brésilienne	

**Importations**

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Chili	7	Allemagne		Chars fabriqués à partir du châssis du Leopard 1 modèle BPZ 2000	Cinq chars livrés, deux restant à livrer.
		158	États-Unis		Chars M-113 A2, M548 A1, M-106 A2 et M-577 A2	Acquisition en cours et matériel non encore livré.

## Danemark

Pays déclarant : **Danemark**

Original : anglais

Informations générales : oui

Année civile : 2002

Date de présentation : 7 mai 2003

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Lituanie	72	États-Unis	Néant	Obusier de 105 mm	Donation

## Espagne

Pays déclarant : **Espagne**

Original : espagnol

Informations générales : oui

Année civile : 2002

Date de présentation : 27 mai 2003

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Italie	5			CENTAURO	<sup>a</sup>
V. Hélicoptères d'attaque	États-Unis d'Amérique	5			SH-68	<sup>b</sup>

*Critères nationaux de transfert :*

*Exportations :* sortie du matériel du territoire de l'exportateur et transfert du titre de propriété.

*Importations :* arrivée du matériel sur le territoire de l'importateur et transfert du titre de propriété.

<sup>a</sup> Licence No 324009882 0 de 1999 pour 22 véhicules (14 achetés en 2001 et 5 en 2002).

<sup>b</sup> Licence No 324007812 2 de 1999, reprise de la licence No 324024797 2 de 2002. Acquisition totale de 6 hélicoptères.

## États-Unis d'Amérique

Pays déclarant : États-Unis d'Amérique

Original : anglais

Année civile : 2002

Informations générales : oui

Date de présentation : 30 mai 2003

### Exportations

A Catégorie (I à VII)	B État(s) importateur(s) final(s)	C Nombre de pièces	D État d'origine (autre que l'exportateur)	E Lieu intermédiaire (le cas échéant)	Observations	
					Description de la pièce	Remarques concernant le transfert
II. Véhicules blindés de combat	Canada	81			VBTT M-113 (trousses de mise à niveau)	
	Grèce	28			M-106	
	Israël	54			M-106/M-113	
	Italie	4			Véhicule d'assaut amphibie AAV7A1	
	Malaisie	80			Véhicule blindé de transport d'infanterie (à monter)	
	République de Corée	13			Véhicule d'assaut amphibie AAV7A1	
	Arabie saoudite	28			Véhicule blindé léger	
	Turquie	199			Véhicule blindé de transport d'infanterie (trousses de maintenance)	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Arabie saoudite	44			M-109	
IV. Avions de combat	Brésil	3			P-3	
	Égypte	5			F-16	
	Italie	2			C-130J	
V. Hélicoptères d'attaque	Australie	4			Hélicoptère SH-2G (A)	
	Autriche	9			Hélicoptère S-70A	
	Colombie	4			UH-60	
	Pays-Bas	7			AH-64	
	Nouvelle- Zélande	1			Hélicoptère SG-2G (NZ)	
	Pologne	2			SH-2	
	Singapour	7			AH-64	



## Fédération de Russie

Pays déclarant : **Fédération de Russie**

Original : russe

Année civile : 2002

Informations générales : non

Date de présentation : 26 juin 2003

### Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Inde	84				
II. Véhicules blindés de combat	Bangladesh	78				
	Grèce	3				
	Djibouti	8				
	Indonésie	12				
	Soudan	8				
IV. Avions de combat	Algérie	2				
	Inde	10				
	Yémen	14				
	Chine	29				
	Myanmar	10				
	Ouzbékistan	2				
V. Hélicoptères d'attaque	Angola	2				
	Soudan	4				
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Inde	89				
	Chine	330				
	Koweït	941				

## France

Pays déclarant : **France**

Original : français

Informations générales : oui

Année civile : 2002

Date de présentation : 9 juillet 2003

### Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
					<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>		
I. Chars de bataille	Émirats arabes unis	31			Chars Leclerc	
II. Véhicules blindés de combat	Grèce	70			VBL	
	Oman	14			VBL	
	Botswana	12			VBL (transport de troupes)	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Italie	36			Mortier de 120 mm	
IV. Avions de combat	Pakistan	3			Mirage V	
V. Hélicoptères d'attaque	Maroc	3			Panther AS 565 SB	
	Émirats arabes unis	4			Panther AS 565 SB	
	Émirats arabes unis	6			Fennec AS 550 C3	
VI. Navires de guerre	Arabie Saoudite	1			Frégate Sawari II	
	Turquie	3			Aviso	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Grèce	8			Exocet	
	Arabie Saoudite	1			Exocet (monté sur frégate)	
	Brésil	1			Exocet	

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
					<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>		
II. Véhicules blindés de combat	Finlande	1			VB Patria	

## Grèce

Pays déclarant : Grèce

Original : anglais

Informations générales : oui

Année civile : 2002

Date de présentation : 5 mai 2003

### Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
IV. Avions de combat		10	États-Unis		F-104	Réduction
		7	États-Unis		F-84	Réduction
		1	États-Unis		A-7	Crash
		1	États-Unis		F-4	Crash
VI. Navires de guerre		2	États -Unis		DDG	Déclassement
		1	États -Unis		FFGH	Déclassement
		2	France		PPFG	Déclassement

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Allemagne	22			LEO 1 A5	
IV. Avions de combat	États-Unis	1			A-7	En espèces
VI. Navires de guerre	Pays-Bas	1			FFGH	

**Inde**Pays déclarant : **Inde**

Original : anglais

Informations générales : non

Année civile : 2002

Date de présentation : 10 juillet 2003

**Importations**

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Fédération de Russie	84			Chars de bataille T-90	
IV. Avions de combat	Fédération de Russie	10			Avion SU-30 MK1	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Fédération de Russie	125			Missiles et lanceurs de missiles	

## Israël

Pays déclarant : Israël

Original : anglais

Informations générales : non

Année civile : 2002

Date de présentation : 30 mai 2003

### Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Ouganda	18			155 mm	Canons
	États-Unis	4			120 mm	Mortiers
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Turquie	30			AGM-142	Roquette air-sol

*Critères nationaux de transfert* : sortie du matériel du territoire national.

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
II. Véhicules blindés de combat	États-Unis	54			M-113	

*Critères nationaux de transfert* : arrivée du matériel sur le territoire national.

**Italie**Pays déclarant : **Italie**

Original : anglais

Année civile : 2002

Informations générales : oui

Date de présentation : 7 mai 2003

**Exportations**

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Thaïlande	12			Obusier 105/14	
	Pays-Bas	1			Canon naval 127/54	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Malaisie	7			Missile anti-navire	

**Importations**

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	France	24			Mortier rayé de 120 mm	

## Jordanie

Pays déclarant : **Jordanie**

Original : anglais

Informations générales : non

Année civile : 2002

Date de présentation : 16 juin 2003

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Royaume-Uni	88			Challenger-1	Usagés (donnés)
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Fédération de Russie	10 lanceurs 100 missiles			MITES	Nouveaux (achetés)

## Lituanie

Pays déclarant : **Lituanie**

Original : anglais

Année civile : 2002

Informations générales : non

Date de présentation : 14 avril 2003

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
II. Véhicules blindés de combat	Allemagne	36	États-Unis		Véhicule blindé de transport de troupes M113 A1	24 pièces sont opérationnelles et 12 non opérationnelles (utilisées uniquement pour les pièces de rechange)
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Danemark	72			Obusier M/50 de 105 mm	54 pièces sont opérationnelles et 18 non opérationnelles (utilisées uniquement pour les pièces de rechange)
	Suède	6			Mortier 41D de 120 mm	

## Malaisie

Pays déclarant : **Malaisie**

Original : anglais

Informations générales : non

Année civile : 2002

Date de présentation : 6 mai 2003

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
					<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>		
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Afrique du Sud	6	Royaume-Uni		Canon 45 de 155 mm	
VI. Navires de guerre	France	2			Sous-marins	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Royaume-Uni	9 lanceurs 72 missiles	Royaume-Uni		Système de défense antiaérienne	
	Fédération de Russie	40 lanceurs 382 missiles	Fédération de Russie		Système de défense antiaérienne	
	France	30	Italie		Torpedo	

## Mexique

Pays déclarant : **Mexique**

Original : espagnol

Informations générales : non

Année civile : 2002

Date de présentation : 9 juin 2003

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
					<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Suède	2			Canon 57 MK3	
		2			Télépointeur de tir EOS 405	
VI. Navires de guerre	États-Unis	1			Frégate rapide (classe KNOX)	
		1			Chaland de transport de blindés	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Fédération de Russie	5			Lance-missiles antiaériens portatifs (PZRK) IGLA	
		30			Unités de missiles 9M39	
		5			Unités de lanceurs fixes DZIHGUIT	

## Norvège

Pays déclarant : **Norvège**

Original : anglais

Année civile : 2002

Informations générales : non

Date de présentation : 27 mai 2003

### Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
VI. Navires de guerre	Lettonie	1		Néant	Ancien mouilleur de mines (classe Vale)	Transfert achevé d'ici janvier 2003
	Pologne	3	Allemagne	Norvège (pour l'armement restant)	Sous-marin (classe Kobben)	2 opérationnels, 1 non opérationnel (techniquement)

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Pays-Bas	42+5*	Allemagne		Leopard 2 A4	

\* Cinq Leopard 2 A4 retirés du service sont importés et seront utilisés pour les pièces de rechange à leur arrivée.

**Nouvelle-Zélande**Pays déclarant : **Nouvelle-Zélande**

Original : anglais

Année civile : 2002

Informations générales : oui

Date de présentation : 11 juin 2003

**Importations**

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
V. Hélicoptères d'attaque	États-Unis	1			Seasprite SH2G	

*Critères nationaux de transfert* : outre le déplacement matériel d'équipement d'un territoire à un autre ou au sein du territoire national, les transferts internationaux supposent également le transfert du titre de propriété et du contrôle sur le matériel.

## Pakistan

Pays déclarant : **Pakistan**

Original : anglais

Année civile : 2002

Informations générales : non

Date de présentation : 2 juin 2003

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
IV. Avions de combat	Chine	24			Avions F-7PG	
	France	3			Mirage V BF	

## Pays-Bas

Pays déclarant : **Pays-Bas**

Original : anglais

Informations générales : oui

Année civile : 2002

Date de présentation : 28 mai 2003

### Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Norvège	47	Allemagne		Leopard 2	
VI. Navires de guerre	Grèce	1	Pays-Bas		Frégate (classe Kortenaer)	

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
V. Hélicoptères d'attaque	États-Unis d'Amérique	7			Apache AH-64D	

*Critères nationaux de transfert* : transfert de titre de propriété.

## Pérou

Pays déclarant : **Pérou**

Original : espagnol

Informations générales : non

Année civile : 2002

Date de présentation : 25 avril 2003

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
IV. Avions de combat	États-Unis	2	États-Unis		OA-37B	
VII. Missiles et lanceurs de missiles		23	Biélorussie		Missiles R-60K	*
		2	Biélorussie		Lance-missiles P-27-1D	**

\* Avions cédés à titre gratuit à la force aérienne du Pérou par le Gouvernement des États-Unis.

\*\* Matériel correspondant au contrat d'acquisition des avions SU-25.

## Pologne

Pays déclarant : **Pologne**

Original : anglais

Informations générales : oui

Année civile : 2002

Date de présentation : 28 avril 2003

### Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Mauritanie	16			T 55	
II. Véhicules blindés de combat	Nigéria	67			Véhicule blindé de transport à chenilles	Utilisateur final : Gouvernement nigérian, armée nigériane
VI. Navires de guerre	Yémen	1	Pologne		Chaland de transport de blindés (moyen) de type NS-722	

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Allemagne	30			Leopard 2	
VI. Navires de guerre	États-Unis	1			Classe OPH	

## République de Corée

Pays déclarant : République de Corée

Original : anglais

Informations générales : non

Année civile : 2002

Date de présentation : 8 juillet 2003

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
VII. Missiles et lanceurs de missiles	États-Unis	157			Missile d'interception aérienne AIM-120	
	États-Unis	100			Missile sol-air AGM-142	
	États-Unis	4			MLRS M270	
	États-Unis	11			Harpoon	

## République tchèque

Pays déclarant : République tchèque

Original : anglais

Informations générales : non

Année civile : 2002

Date de présentation : 22 mai 2003

### Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Yémen	35			T-55 AM2	
	Slovaquie	2			Char de dépannage VT-55 A	
II. Véhicules blindés de combat	États-Unis	1			OT 810	Pièces de collection
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Yémen	30			Canon antichar TK10-T2S de 100 mm	
	Slovaquie	9			Obusier D-30A de 122 mm	
	Slovaquie	4			Lance-roquettes multiples vz. 70 GRAD de 122 mm	
	Pays-Bas	3			Canon antichar SU 100 de 100 mm	Pièces de collection
IV. Avions de combat	France	1			L 29	Pièces de collection
	États-Unis	1			L 29	Pièces de collection
	Slovaquie	1			MiG-23ML	Pièces de collection, neutralisées
	Algérie	9			L 39	

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Royaume-Uni	1			MK-VIII A27M	Pièces de collection

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Royaume-Uni	1			MK-VIII A27M Cromwell IV	Pièces de collection

## Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Pays déclarant : Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Original : anglais

Année civile : 2002

Informations générales : oui

Date de présentation : 14 juillet 2003

### Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
					<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>		
I. Chars de bataille	Jordanie	88			Véhicule blindé de combat de type Challenger 1	
II. Véhicules blindés de combat	France	6			Véhicule Land Rover Defender 110 protégé contre les projectiles	
	Oman	44			Véhicule Piranha 8 x 8	
	Ghana	4			Véhicule Tactica 4 x 4	
	Oman	30			Piranha 8 x 8, modèles poste de commandement et observation	
V. Hélicoptères d'attaque	États-Unis	1			Tornado GR-1	

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
					<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>		
II. Véhicules blindés de combat	Afrique du Sud	3			Véhicule blindé de transport de troupes de type Scout RG-32	
V. Hélicoptères d'attaque	États-Unis	12			Apache AH-64	

## Singapour

Pays déclarant : **Singapour**

Original : anglais

Informations générales : non

Année civile : 2002

Date de présentation : 8 mai 2003

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
V. Hélicoptères d'attaque	États-Unis	8			AH-64D	
VI. Navires de guerre	Suède	1			Sous-marin (classe Sjöormen)	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	États-Unis	Plusieurs			AGM-84	

## Slovaquie

Pays déclarant : **Slovaquie**

Original : anglais

Informations générales : oui

Année civile : 2002

Date de présentation : 28 mai 2003

### Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	Azerbaïdjan	1			Char T-72 M1 (entièrement équipé)	
II. Véhicules blindés de combat	Sri Lanka	2			Char de dépannage VT-55	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Ouganda	9			Canon D-30 de 122 mm	
	Sri Lanka	8			MBRL RM-70	
	Ouganda	6			MBRL RM-70	
IV. Avions de combat	États-Unis	2			Avion d'entraînement L-39 ZA	Armement retiré
	Angola	6			Avion d'entraînement L-29	

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
II. Véhicules blindés de combat	République tchèque	2			Char de dépannage VT-55A	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	République tchèque	9			Obusier D31-A de 122 mm (avec accessoires)	
	République tchèque	4			MBRL RM-70	
IV. Avions de combat	République tchèque	1			Chasseur MiG-23 ML (avec accessoires)	Entièrement neutralisé
	Allemagne	2	Bulgarie		Avion d'entraînement L-39 ZA	

**Slovénie**Pays déclarant : **Slovénie**

Original : anglais

Année civile : 2002

Informations générales : non

Date de présentation : 10 juin 2003

**Importations**

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
II. Véhicules blindés de combat	États-Unis	18			Hummer	

**Suède**Pays déclarant : **Suède**

Original : anglais

Année civile : 2002

Informations générales : oui

Date de présentation : 31 mai 2003

**Exportations**

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
II. Véhicules blindés de combat	Italie	2			Véhicule de combat 9030	
	Suisse	14			Véhicule de combat 9030	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Estonie	6			Mortiers m/41 de 120 mm	
	Lettonie	6			Mortiers m/41 de 120 mm	
	Lituanie	6			Mortiers m/41 de 120 mm	
IV. Navires de guerre	Danemark	1			Sous-Marin (classe Sjöormen)	

*Critères nationaux de transfert* : transfert physique à la frontière.

## Suisse

Pays déclarant : Suisse

Original : anglais

Informations générales : oui

Année civile : 2002

Date de présentation : 28 mai 2003

### Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
II. Véhicules blindés de combat	Irlande	15			Piranha IIIH 8x8	

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
II. Véhicules blindés de combat	Suède	9	Suède		Véhicule de combat SPz CV 9030	1 entièrement fabriqué en Suède 8 fabriqués en Suisse (à partir de châssis suédois)

## Thaïlande

Pays déclarant : **Thaïlande**

Original : anglais

Informations générales : non

Année civile : 2002

Date de présentation : 29 avril 2003

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Italie	12				
IV. Avions de combat	États-Unis	8		Nakhon Ratchasima	F-16 A (ADF)	
	États-Unis	1		Nakhon Ratchasima	F-16 B (ADF)	

## Turquie

Pays déclarant : **Turquie**

Original : anglais

Année civile : 2002

Informations générales : oui

Date de présentation : 10 avril 2003

### Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
II. Véhicules blindés de combat	Malaisie	80			Quatre types différents de véhicules blindés de transport de troupes	68 pièces complètes 12 ensembles de montage

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
V. Hélicoptères d'attaque	États-Unis	7			S-70	Vente
VI. Navires de guerre	États-Unis	1			FFGH	Vente
	France	2			FFLG	Vente
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Israël	46			Popeye	Embarqués à bord de 3 FFLG

## Ukraine

Pays déclarant : **Ukraine**

Original : russe

Informations générales : non

Année civile : 2002

Date de présentation : 16 juin 2003

### Exportations

A	B	C	D	E	Observations	
					Description de la pièce	Remarques concernant le transfert
I. Chars de bataille	Royaume-Uni	1			T-55 AMB	
	Myanmar	14			T-72C	
II. Véhicules blindés de combat	Zambie	20			(À traduire)	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Azerbaïdjan	72			(À traduire)	
IV. Avions de combat	Fédération de Russie	1			L-39	Démilitarisé
	Lituanie	1			L-39 C	Démilitarisé
	Estonie	2			L-39	Démilitarisé
	Viet Nam	4			L-39	
	États-Unis	10			L-39	Démilitarisé
	Érythrée	1			(À traduire)	
V. Hélicoptères d'attaque	Algérie	4			(À traduire)	
	Burundi	1			(À traduire)	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Fédération de Russie	4			PC-18	
	Chine	100			P-27	
	Bangladesh	2			P-27	
	Érythrée	5			P-27	
		5			P-73	
	États-Unis	2			X-31	

### Importations

A	B	C	D	E	Observations	
					Description de la pièce	Remarques concernant le transfert
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Bulgarie	20			P-27	

## Uruguay

Pays déclarant : **Uruguay**

Original : espagnol

Informations générales : non

Année civile : 2002

Date de présentation : 22 mai 2003

### Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
VI. Navires de guerre	Allemagne	1			Remorqueur de type 722	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Afrique du Sud	124			Missiles MK-82	
	États-Unis	10			Lanceurs LAU 130A	

### III. Index des informations générales reçues des gouvernements pour l'année civile 2002

<i>État</i>	<i>Titre</i>	<i>Langue</i>
Allemagne	Dotations militaires. Achats liés à la production nationale. Politique et pratique de l'Allemagne en ce qui concerne les exportations d'armes traditionnelles et la technologie qui y est liée. Annexe : Politique de l'Allemagne en ce qui concerne les exportations d'armes de guerre et d'autres matériels militaires.	Anglais
Arménie	Dotations militaires. Achats liés à la production nationale (« néant »).	Anglais
Australie	Dotations nationales.	Anglais
Belgique	Dotations globales en chars de bataille, véhicules blindés de combat, système d'artillerie, avions de combat, hélicoptères d'attaque, navires de guerre et missiles et lanceurs de missiles.	Français
Brésil	Dotations militaires et achats liés à la production nationale. Politique pertinente et/ou législation nationale.	Anglais
Bulgarie	Dotations militaires et achats liés à la production nationale. Armement et matériel destinés à l'exportation.	Anglais
Canada	Dotations en matériel – Forces armées canadiennes (au 1er avril 2003). Achats liés à la production nationale (« néant »).	Anglais
Danemark	Dotations militaires. Achats liés à la production nationale (« néant »).	Anglais
Espagne	Dotations militaires. Achats liés à la production nationale. Politiques et procédures de l'Espagne concernant le transfert de matériel de défense.	Espagnol
Estonie	Dotations militaires (au 1er mai 2003). Achats liés à la production nationale (« néant »).	Anglais
États-Unis d'Amérique	Dotations militaires et achats liés à la production nationale. Informations générales.	Anglais
France	Dotations militaires (au 31 décembre 2002). Achats liés à la production nationale. Politique concernant les dotations militaires.	
Géorgie	Dotations militaires.	Anglais
Grèce	Dotations militaires.	Anglais
Israël	Informations générales sur la politique nationale.	Anglais

<i>État</i>	<i>Titre</i>	<i>Langue</i>
Italie	Dotations militaires. Achats liés à la production nationale.	Anglais
Japon	Dotations militaires. Achats liés à la production nationale. Armes répertoriées sur la liste des biens soumis à réglementation. Politique du Japon concernant le contrôle des exportations et importations d'armes.	Anglais
Nouvelle-Zélande	Dotations militaires. Achats liés à la production nationale. Mémoire concernant le contrôle et les procédures d'exportations et d'importations d'armes appliqués par la Nouvelle-Zélande. Rapport annuel des forces armées néo-zélandaises présenté au Parlement, pour l'année se terminant le 30 juin 2002; rapport prévisionnel des forces armées néo-zélandaises pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003; rapport annuel du Ministère néo-zélandais de la défense présenté au Parlement, pour l'année se terminant le 30 juin 2002; rapport prévisionnel du Ministère néo-zélandais de la défense pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.	Anglais
Pays-Bas	Dotations militaires. Achats liés à la production nationale.	Anglais
Pologne	Dotations militaires.	Anglais
République de Moldova	Dotations militaires. Informations générales concernant les dotations moldaves. Achats liés à la production nationale (« néant »).	Anglais
Roumanie	Dotations militaires. Achats liés à la production nationale (« néant »).	Anglais
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Achats liés à la production nationale.	Anglais
Slovaquie	Dotations militaires. Achats liés à la production nationale en 2002 (« néant »).	Anglais
Suède	Dotations militaires au 1er janvier 2003. Achats liés à la production nationale. Échange annuel d'informations militaires au 1er janvier 2003. Échange mondial d'informations militaires; échange annuel d'informations sur les plans de défense (Ces rapports sont établis conformément au Document de Vienne de 1999). Politique suédoise en matière de contrôle des exportations et les exportations de matériel militaire en 2002.	Anglais

<i>État</i>	<i>Titre</i>	<i>Langue</i>
Suisse	Dotations militaires. Achats liés à la production nationale.	Anglais
Turquie	Production nationale, nombre de véhicules et de matériels militaires produits dans le pays.	Anglais

---

#### IV. Informations reçues des gouvernements sur les dotations militaires et les achats liés à la production nationale

<i>État</i>	<i>Dotations militaires</i>	<i>Achats</i>
Allemagne	Oui	Oui
Arménie	Oui	Néant
Australie	Oui	Oui
Belgique	Oui	
Brésil	Oui	Néant
Bulgarie	Oui	Oui
Canada	Oui	Néant
Danemark	Oui	Néant
Espagne	Oui	Oui
Estonie	Oui	Néant
États-Unis d'Amérique	Oui	Oui
France	Oui	Oui
Géorgie	Oui	
Grèce	Oui	
Italie	Oui	Oui
Japon	Oui	Oui
Nouvelle-Zélande	Oui	Néant
Pays-Bas	Oui	Oui
Pologne	Oui	Oui
République de Moldova	Oui	Néant
Roumanie	Oui	Néant
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		Oui
Slovaquie	Oui	Néant
Suède	Oui	Oui
Suisse	Oui	Oui
Turquie	Oui	Oui

## Allemagne

### Dotations militaires

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Dotations* militaires au 31 décembre 2001</i>
I. Chars de bataille	2 398 : dont : 670 Leopard 1 1 728 Leopard 2
II. Véhicules blindés de combat	3 998 : dont : 2 122 Marder 8 M113 361 Tpz-1 Fuchs 56 ATF 2 359 Wiesel 354 Gepard 143 Roland (chaîne) 409 SpPz Luchs 186 Jaguar 1
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	1 682 : dont : 118 FH M101 196 FH 70 499 PzH M109 165 PzH 2000 504 Tampella 50 LARS 150 lance-roquettes multiples
IV. Avions de combat	503 : dont : 311 Tornado 23 MiG-29 152 F-4 17 Bréguet Atlantic
V. Hélicoptères d'attaque	242 : dont : 202 BO-105 PAH-1 22 SEA LYNX 21 SEA KING
VI. Navires de guerre	67 : dont : 2 destroyers 12 frégates 20 patrouilleurs rapides 33 bâtiments auxiliaires
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Les dotations sont confidentielles.

\* Les dotations militaires comprennent les systèmes qui sont sur l'inventaire et relèvent de la responsabilité des forces armées fédérales allemandes.

**Achats liés à la production nationale en 2002\***

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Achats liés à la production nationale en 2002</i>
I. Chars de bataille	Néant
II. Véhicules blindés de combat	16 Wiesel 2 Ozelot
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	38 PzH 2000
IV. Avions de combat	Néant
V. Hélicoptères d'attaque	Néant
VI. Navires de guerre	1 Typ 702
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Néant

\* Aux fins du présent rapport, les achats liés à la production nationale s'entendent des systèmes complets d'armes relevant des sept catégories d'armes que comprend le présent Registre que le Gouvernement a achetées en 2002 auprès de fournisseurs établis en Allemagne ou dans le cadre de programmes de coproduction auxquels l'Allemagne participe en tant que partenaire.

## Arménie

### Dotations militaires et achats liés à la production nationale au 1er janvier 2003

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Dotations militaires</i>	<i>Achats liés à la production nationale</i>
I. Chars de bataille	110	Néant
II. Véhicules blindés de combat	146	Néant
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	229	Néant
IV. Avions de combat	6	Néant
V. Hélicoptères d'attaque	8*	Néant
VI. Navires de guerre	Aucun	Néant
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Aucun	Néant

#### Notes

Au cours de l'année civile 2002, la République d'Arménie n'a acheté à la production nationale aucune arme relevant des sept catégories définies dans le Registre.

- \* Conformément à l'Accord de Tachkent de 1992 (Protocole sur les hélicoptères de combat MI 24K et MI 24R non soumis aux limitations concernant les hélicoptères d'attaque), un hélicoptère d'appui MI 24K a été reclassé dans la catégorie des hélicoptères d'attaque.

## Australie

### Dotations nationales

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Achats liés à la production nationale</i>	<i>Observations</i>
I. Chars de bataille	90	Leopard AS1		La déclaration de 2001 comprenait les chars poseurs de ponts et les modèles de dépannage du Leopard AS1. Ce nombre tient compte uniquement des chars de combat.
II. Véhicules blindés de combat	704	101 ASLAV 25 et 603 M-113		Les ASLAV comprennent 47 véhicules équipés de canons de 25 mm et 54 véhicules MG de 12,7 mm. Les 20 ASLAV « Phase II » classés dans les importations ne sont pas répertoriés ici. Les M-113 blindés ou équipés d'armes ne correspondant pas aux définitions du Registre n'ont pas été déclarés.
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	272	128 M2A2 de 105 mm 108 Hamel de 105 mm 36 M-198 de 155 mm		
IV. Avions de combat	156	33 F-111 71 F/A-18 Hornet 19 Ap3C/P3C Orion 33 Hawk 127 (pour l'entraînement uniquement)		Le nombre d'avions déclarés en 2001 est passé de 135 à 156. La dotation en appareils Hawk 127 est de 33 et non de 10 comme déclaré en 2001. Les dotations en appareils F-111 ont été révisées à la baisse de 35 à 33, deux appareils étant non opérationnels et utilisés uniquement pour les pièces de rechange.
V. Hélicoptères d'attaque	24	8 UH-1 Iroquois 16 S-70B-2 Seahawk		Les appareils UH-1 répertoriés dans la déclaration ont été configurés en hélicoptères d'attaque au sol.
VI. Navires de guerre	20	6 FFG (classe Adélaïde) 4 FFH (classe Anzac) 5 SSK (classe Collins) 2 bâtiments de ravitaillement 3 bâtiments amphibie	1 FFH (classe Anzac)	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Sans objet	SM-1 Standard; AIM-9 Sidewinder; AIM-7 Sparrow; RIM-7 Seasparrow; AIM-120 AMRAAM; AIM-132 ASRAAM; AGM-84 Harpoon; AGM-142 Popeye; AGM-119 Penguin; RIM-162 ESSM		Le nombre de missiles est confidentiel L'Australie fait partie du consortium qui met au point le missile RIM-162 ESSM (Evolved Sea Sparrow Missile).

## Belgique

### Dotations globales en chars de bataille, véhicules blindés de combat, système d'artillerie, avions de combat, hélicoptères d'attaque, navires de guerre et missiles et lanceurs de missiles au 31 décembre 2002

<i>Catégorie</i>	<i>Dotations militaires</i>	<i>Achats liés à la production nationale</i>
(a)	(b)	(c)
I	Chars de bataille	143 <sup>1</sup>
II	Véhicules blindés de combat	894 <sup>2</sup>
III	Systèmes d'artillerie	192 <sup>3</sup>
IV	Avions de combat	128 <sup>4</sup>
V	Hélicoptères d'attaque	46
VI	Navires de guerre	4
VII	Missiles et lanceurs de missiles	0

<sup>1</sup> Trois chars Leopard ont été retirés du service.

<sup>2</sup> 303 véhicules ne sont plus repris car leurs caractéristiques ne correspondent pas aux définitions.

<sup>3</sup> 57 mortiers 4,2 inch et 15 M-108 ont été retirés du service.

1 MK-101, un 105 MK II HOW TR, 2 M-109 et 2 Brandt de 120 mm ont été retirés du service à des fins de recherche-développement.

<sup>4</sup> 2 F-16 ont été détruits à cause d'accident.

1 F-16 a été transformé en pièce de musée.

4 Mirage V ont été retirés du service.

## Brésil

### Dotations militaires et achats liés à la production nationale

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Dotations militaires</i>	<i>Achats liés à la production nationale (inclus dans les dotations militaires)</i>
I. Chars de bataille	407*	
II. Véhicules blindés de combat	850*	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	628	
IV. Avions de combat	141	
V. Hélicoptères d'attaque	141	
VI. Navires de guerre	27	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	**	

\* Correction apportée pour 2002.

\*\* Les missiles se trouvant sur l'inventaire du Brésil font partie du matériel énuméré ci-dessus.

**Bulgarie****Dotations militaires et achats liés à la production nationale**

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Dotations militaires</i>	<i>Achats liés à la production nationale</i>
I. Chars de bataille	1 474	Néant
II. Véhicules blindés de combat	1 858	Néant
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	1 737	Néant
IV. Avions de combat	216	Néant
V. Hélicoptères d'attaque	35	Néant

## Canada

### Dotations militaires des forces armées canadiennes au 1er avril 2003

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Description</i>	<i>Nombre</i>
I. Chars de bataille	Leopard C2	114
	Engins blindés du génie	9
	Véhicules blindés de dépannage	8
	Chars poseurs de ponts	9
II. Véhicules blindés de combat	Véhicules blindés à roues de transport de troupes (Grizzly)	265
	Véhicules d'appui-feu (Cougar)	177
	Véhicules d'appui (Husky)*	27
	Véhicules blindés légers (Bison)	199
	Véhicules blindés de transport de troupes M-113	1 080
	Système d'arme antiaérien et antichar (ADATS)*	34
	Véhicules blindés légers (Coyote)	203
	Véhicules blindés de transport de troupes (LAV III)	494
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Canons sans recul de 106 mm	109
	Obusier M-109 de 155 mm	76
	LG1 Mk II	28
	Obusier de 105 mm	96
IV. Avions de combat	Avions de chasse et d'attaque au sol CF-18 A et B	121
	Patrouilleurs Arcturus CP-140A	3
	Patrouilleurs CP-140 de lutte anti-sous-marine	18
	Chasseurs Freedom CF-5 A et B	38**
V. Hélicoptères d'attaque	CH-124 (Sea King) de lutte anti-sous-marine	29
VI. Navires de guerre	Destroyers équipés de missiles téléguidés	4
	Frégates porte-hélicoptères	12
	Navires de défense côtière	12
	Navires de soutien opérationnel	2
	Sous-marins	3
	(Un autre doit être accepté très prochainement)	
VII. Missiles et lanceurs de missiles***	Missiles et lanceurs de missiles	244

\* Les Husky et les ADATS ont été déclarés dans la catégorie « Autres véhicules blindés » en 2001 et dans les rapports antérieurs.

\*\* Trois CF-5 ont été mis au rebut et deux ont été envoyés dans des musées en 2002.

\*\*\* Certains missiles ont été répertoriés dans d'autres catégories en 2002.

**Danemark****Dotations militaires au 1er janvier 2003**

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Nombre</i>
I. Chars de bataille	248
II. Véhicules blindés de combat	323
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	405
IV. Avions de combat	68
V. Hélicoptères d'attaque	12
VI. Navires de guerre	9
VII. Missiles et lanceurs de missiles	0

## Espagne

### Dotations militaires

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Armée</i>	<i>Marine</i>	<i>Aviation</i>	<b>Total</b>
I. Chars de bataille	504	15	0	<b>520</b>
II. Véhicules blindés de combat	2 298	43	0	<b>2 341</b>
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	1 139	18	0	<b>1 157</b>
IV. Avions de combat	0	17	173	<b>190</b>
V. Hélicoptères d'attaque	28	32	0	<b>60</b>
VI. Navires de guerre	0	46	0	<b>46</b>
VII. Missiles et lanceurs de missiles	0	372	976	<b>1 348</b>

### Achats liés à la production nationale

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Observations</i>
I. Chars de bataille	0		
II. Véhicules blindés de combat	54	Véhicules blindés Pizarro (infanterie)	Mis en service en 2002
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	10	Obusier S88-1 de 155 mm	Mis en service en 2002
IV. Avions de combat	0		
V. Hélicoptères d'attaque	0		
VI. Navires de guerre	2	Frégate F-100	Mis en service en 2002
VII. Missiles et lanceurs de missiles	0		

**Estonie****Dotations militaires (au 1er mai 2003)**

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>Description de la pièce</i>
II. Véhicules blindés de combat	20 3 1	BTR-80 BTR-70 BTR-60
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	26 19	Mortier de 120 mm Obusier de 105 mm
VI. Navires de guerre	1	Frégate (transport de personnel et soutien)

## États-Unis d'Amérique

### Dotations militaires et achats liés à la production nationale

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Dotations militaires*</i>	<i>Achats liés à la production nationale</i>
I. Chars de bataille	8 019	0
II. Véhicules blindés de combat	19 726	0
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	7 033	0
IV. Avions de combat	4 217	47
V. Hélicoptères d'attaque	2 302	0
VI. Navires de guerre	307	3
VII. Missiles et lanceurs de missiles	117 987	452

\* Les réductions observées dans toutes les catégories par rapport aux données de l'année dernière (année civile 2001) sur les dotations militaires des États-Unis résultent de la poursuite du programme de réduction.

L'augmentation observée dans la catégorie IV résulte à la fois d'achats liés à la production nationale et à la remise en service d'appareils.

## France

### Dotations militaires (au 31 décembre 2002)

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>Observations</i>
I. Chars de bataille	1 069	
II. Véhicules blindés de combat	3 565	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	762	
IV. Avions de combat	640	
V. Hélicoptères d'attaque	301	
VI. Navires de guerre	57	
VII. Missiles et lanceurs de missiles		Aucune information disponible

### Achats liés à la production nationale (au 31 décembre 2002)

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>Observations</i>
I. Chars de bataille	33	Leclerc
II. Véhicules blindés de combat		
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre		
IV. Avions de combat	7	3 Rafale, 4 Mirage 2000D
V. Hélicoptères d'attaque		
VI. Navires de guerre		
VII. Missiles et lanceurs de missiles		Aucune information disponible

## Géorgie

### Dotations militaires

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Nombre de pièces</i>
I. Chars de bataille	1. T55 2. T72	56 31
II. Véhicules blindés de combat	BMP-1 BMP-1K BMP-2 BTR-60 BTR-70 BTR-80	66 11 13 11 15 3
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	2A36 2A65 BM-21 M-120 2S3 2S7 2S19 D-30	3 11 16 16 1 1 1 67
IV. Avions de combat	SU-25 SU-25K SU-25UB	1 5 1
V. Hélicoptères d'attaque	ML-24	3
VI. Navires de guerre	RK Pr206	1
VII. Missiles et lanceurs de missiles		Néant

## Grèce

## Dotations militaires

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Dotations militaires</i>	<i>Achats liés à la production nationale</i>
I. Chars de bataille	1 723	
II. Véhicules blindés de combat	2 269 <sup>1</sup>	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	1 905 <sup>2</sup>	
IV. Avions de combat	505	
V. Hélicoptères d'attaque	20	
VI. Navires de guerre	39	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Exocet	

<sup>1</sup> Y compris 87 véhicules stationnés au Kosovo (KFOR), 4 véhicules stationnés en Bosnie-Herzégovine (SFOR) et 2 véhicules stationnés en Albanie.

<sup>2</sup> Y compris 4 mortiers stationnés au Kosovo (KFOR).

**Italie****Dotations militaires et achats liés à la production nationale**

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Dotations militaires</i>	<i>Achats liés à la production nationale</i>
I. Chars de bataille	1 183	18
II. Véhicules blindés de combat	3 579	8
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	1 361	
IV. Avions de combat	506	
V. Hélicoptères d'attaque	132	1
VI. Navires de guerre	43	2
VII. Missiles et lanceurs de missiles	5 673	

## Japon

### Dotations militaires

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Nombre de pièces</i>
I. Chars de bataille	1. Char type 74	817
	2. Char type 90	224
II. Véhicules blindés de combat	1. Véhicule blindé de transport de troupes type 60	134
	2. Véhicule blindé de transport de troupes type 73	336
	3. Véhicule blindé de transport de troupes type 96	128
	4. Véhicule blindé de combat type 89	64
	5. Véhicule blindé poste de commandement et transmission de type 82	231
	6. Véhicule de reconnaissance et de patrouille type 87	93
	7. Mitrailleuse antiaérienne automotrice type 87	49
	8. Engin blindé de dépannage type 78	50
	9. Engin blindé de dépannage type 90	18
	10. Véhicule de ravitaillement en munitions type 87	74
	11. Véhicule de mesure de la vitesse du vent type 75	11
	12. Véhicule blindé de transport de troupes type 73 (équipé d'anémomètre)	1
	13. Véhicule sur roues avec protection contre les armes chimiques	27
	14. Canon sans recul automoteur type 60 de 106 mm	100
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	1. Canon sans recul type 60 de 106 mm	390
	2. Mortier de 107 mm	234
	3. Mortier RT de 120 mm	362
	4. Obusier FH-70 de 155 mm	477
	5. Mortier automoteur type 96 de 120 mm	21
	6. Obusier automoteur type 75 de 155 mm	186
	7. Obusier automoteur de 203 mm	91
	8. Lance-roquettes multiples type 75 de 130 mm	45
	9. Lance-roquettes multitube	72
	10. Obusier automoteur type 99 de 155 mm	4
IV. Avions de combat	1. F-15J/DJ	203
	2. F-4EJ*	104
	3. RF-4E/EJ	27
	4. F-1	29
	5. F-2A/B	32
	6. P-3C	99
	7. EP-3	5
V. Hélicoptères d'attaque	AH-1S	89
VI. Navires de guerre	1. Destroyer	56
	2. Sous-marin	16
	3. Navire mouilleur de mines	5
	4. Patrouilleur lanceur de missiles	5
	5. Chaland de transport de blindés	4
	6. Bâtiment auxiliaire	9
VII. Missiles et lanceurs de missiles		

\* Y compris les modèles améliorés du F-4EJ.

**Achats liés à la production nationale**

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Nombre de pièces</i>
I. Chars de bataille	Char type 90	18
II. Véhicules blindés de combat	1. Véhicule blindé de combat type 89 2. Véhicule de reconnaissance et de patrouille type 87 3. Mitrailleuse antiaérienne automotrice type 87 4. Engin blindé de dépannage type 90 5. Véhicule de ravitaillement en munitions type 87 6. Véhicule sur roues avec protection contre les armes chimiques 7. Véhicule blindé de transport de troupes type 96	1 1 1 1 1 2 15
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	1. Mortier RT de 120 mm 2. Mortier automoteur type 96 de 120 mm 3. Obusier automoteur type 99 de 155 mm 4. Lance-roquettes multitube LRM	11 2 7 3
IV. Avions de combat	F-2	8
V. Hélicoptères d'attaque	AH-64D	2
VI. Navires de guerre	1. Destroyer 2. Sous-marin	1 1
VII. Missiles et lanceurs de missiles		

## Nouvelle-Zélande

### Dotations en 2002

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>Description de la pièce</i>
I. Chars de bataille	Néant	
II. Véhicules blindés de combat	77	77 VBTT M-113 (y compris 7 transporteurs M548 non blindés)
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	24	24 canons légers L118 de 105 mm
IV. Avions de combat	25	19 A4K Skyhawk (ces appareils ne sont plus en service)
V. Hélicoptères d'attaque	4	4 hélicoptères SH2G
VI. Navires de guerre	4	2 frégates de classe ANZAC (voir plus haut pour les hélicoptères) 1 frégate de la classe Leander 1 navire ravitailleur (12 300 tonnes en pleine charge)
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Néant	

Achats liés à la production nationale.

Au cours de l'année civile 2002, la Nouvelle-Zélande n'a acheté à la production nationale aucune arme relevant des catégories définies dans le Registre.

## Pays-Bas

### Dotations militaires

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Nombre de pièces</i>
I. Chars de bataille	1. Leopard 1	27
	2. Leopard 2	273
II. Véhicules blindés de combat	1. YPR-765 (25 mm)	383
	2. YPR-765	762
	3. YPR-765 (lanceur de missiles antichar tracté)	90
	4. M-113 (25 mm) C et V	115
	5. XA-188	80
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	1. Obusier tracté M-101	1
	2. Obusier SP M-109	126
	3. Obusier tracté M-114	20
	4. Obusier tracté M-114/39	80
	5. Obusier tracté FH-70	14
	6. Canon léger 105 LT	8
	7. Mortier Brandt de 120 mm	135
	8. Mortier de 4,2 (fixé au sol)	1
	9. Lance-roquettes multitube de 227 mm	22
IV. Avions de combat	F-16	162
V. Hélicoptères d'attaque	Apache AH-64	30
VI. Navires de guerre	1. Navires de guerre de surface	
	a) Frégates L	
	Classe J. Van Heemskerk	2
	b) Frégates S	
	Classe Kortenaer	2
	c) Frégates M	
	Classe Karel Doorman	8
	d) Frégates LCF	
	Classe de Zeven Provinciën	1
	e) Navire d'étude et de levée hydrographique	
	Classe Tydeman	1
	Classe Buyskesr	2
	f) Auxiliaires/ravitaillement	
	Classe Amsterdam	1
	Classe Poolster	1
	g) Chalands de transport de débarquement	
Classe Rotterdam	1	
2. Sous-marins		
Classe Walrus	4	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Conformément aux règlements en matière de sécurité, seul est donné le total général	16 522

*Remarques :*

- I. Chars de bataille 2 Leopard 1 ont été démontés et sont utilisés comme cibles terrestres.  
2 Leopard 1 ont été ajoutés à une collection historique.  
47 Leopard 2 ont été exportés en Norvège.
- II. Véhicules blindés de combat Néant
- III. Systèmes d'artillerie de gros calibre Correction concernant 3 FH-70, la récupération de pièces n'a pas eu lieu en 2000.
- IV. Avions de combat Néant
- V. Hélicoptères d'attaque Sept Apache AH-64 ont été importés des États-Unis. Dans leur rapport de 2001, les Pays-Bas ont déclaré par erreur détenir 26 pièces, le nombre correct était 23.
- VI. Navires de guerre Un navire d'étude de la classe Buyskes a été déclaré par erreur comme retiré du service en 2000  
Une frégate LCF de la classe De Zeven Provinciën est entrée en service.  
Une frégate S de la classe Kortenaer a été exportée en Grèce.
- VII. Missiles et lanceurs de missiles 20 missiles ont été tirés.  
Dans leur rapport concernant l'année civile 2001, les Pays-Bas ont déclaré par erreur détenir 16 547 pièces dans cette catégorie, le nombre correct pour 2001 était 16 542.

**Achats liés à la production nationale**

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Nombre de pièces</i>
I. Chars de bataille		Néant
II. Véhicules blindés de combat		Néant
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre		Néant
IV. Avions de combat		Néant
V. Hélicoptères d'attaque		Néant
VI. Navires de guerre	Frégate LCF de la classe Zeven Provinciën	1
VII. Missiles et lanceurs de missiles		Néant

## Pologne

### Dotations militaires et achats liés à la production nationale (au 1er janvier 2003)

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Sous-catégorie</i>	<i>Type</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>Achats liés à la production nationale</i>
I. Chars de bataille			947	7
		Leopard 2	30	
		T-55	37	
		T-72	647	
		PT-91	233	7
II. Véhicules blindés de combat			1 388	
	VBTT	OT-64 <i>Skot</i>	22	
	VBCI		1 366	
		BMP-1	1 328	
		BRM-1	38	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre			1 132	
	Canon/obusier		691	
		2S1 de 122 mm	534	
		H.M30 de 122 mm	329	
		AH ML-20 de 152 mm	6	
		sH.M-77 <i>Dana</i> de 152 mm	111	
		A.2S7 de 203 mm	8	
	Mortier		185	
		M120 mod.38/43 de 120 mm	169	
		2B11/2S12 <i>Sani</i> de 120 mm	16	
	Lance-roquettes multitube		256	
BM-21 de 122 mm		226		
RM-70 de 122 mm		30		
IV. Avions de combat			203	
		MiG-21	83	
		MiG-29	22	
		SU-22	98	
V. Hélicoptères d'attaque			111	
		Mi-24	44	
		Mi-2URP	23	
		W-3W <i>Sokót</i>	44	

---

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Sous-catégorie</i>	<i>Type</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>Achats liés à la production nationale</i>
VI. Navires de guerre		t.61MP, t.620, t.767, t.570, t.874, t.861K, t.863, t.776, t.888, t.ZP- 1200, t.B-199, t.877E, t.641	27	
VII. Missiles et lanceurs de missiles		Lanceur de missiles 9P129 <i>Toczka</i>	4	

## République de Moldova

### Dotations nationales

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques</i>
I. Chars de bataille	Néant			
II. Véhicules blindés de combat	2	Ex-URSS	VBTT BTR-60 PB	
	11	Ex-URSS	VBTT BTR-80	
	11	Ex-URSS	VBTT BTR-D	Voir informations générales
	6	Ex-URSS	VBTT MT-LB	
	127	Roumanie	VBTT TAB-71	Voir informations générales
	53	Ex-URSS	VBCI BMD-1	Voir informations générales
	14		VBTT (forces internes)	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	21	Ex-URSS	2A36	
	9	Ex-URSS	2S9	
	32	Ex-URSS	D-20	
	18	Ex-URSS	M-30	
	59	Ex-URSS	M-120	Voir informations générales
	11	Ex-URSS	9P140 de 220 mm	
IV. Avions de combat	6	Ex-URSS	MiG-29	Voir informations générales
V. Hélicoptères d'attaque	Néant			
VI. Navires de guerre	Néant			
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Néant			

### Informations générales concernant les dotations de la République de Moldova

I : Véhicules blindés de combat : 2 VBTT BTR-D ont été retirés du service.

II : Véhicules blindés de combat d'infanterie : 8 VBCI BMD-1 ont été retirés du service.

II : Véhicules blindés de transport de troupes : 14 VBTT appartiennent aux forces internes.

VI : Systèmes d'artillerie de gros calibre : 1 M-120 a été retiré du service.

V : Avions de combat : 6 MiG-29 ne font pas partie des armes classiques appartenant à l'armée nationale et sont à vendre.

## Roumanie

### Dotations militaires et achats liés à la production nationale

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Dotations militaires</i>	<i>Achats liés à la production nationale</i>
I. Chars de bataille	1 258	Néant
II. Véhicules blindés de combat	2 051	Néant
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	1 384	Néant
IV. Avions de combat	204	Néant
V. Hélicoptères d'attaque	22	Néant
VI. Navires de guerre <sup>1</sup>	13	Néant
VII. Missiles et lanceurs de missiles <sup>2</sup>	–	Néant

<sup>1</sup> Au-dessus de 850 tonnes.

<sup>2</sup> SSM jusqu'à 25 kilomètres.

## Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

### Achats liés à la production nationale

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>Description de la pièce</i>
I. Chars de bataille		
II. Véhicules blindés de combat		
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre		
IV. Avions de combat		
V. Hélicoptères d'attaque		
VI. Navires de guerre	2	Pétroliers ravitailleurs à double coque de la classe RFA Wave
VII. Missiles et lanceurs de missiles		

Les achats liés à la production nationale s'entendent des systèmes d'armes complets achetés par le Gouvernement auprès de fournisseurs établis au Royaume-Uni ou dans le cadre de programmes auxquels il collabore en tant que partenaire.

## Slovaquie

### Dotations militaires

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques</i>
I. Chars de bataille	271	Slovaquie	T-72	Au 1er janvier 2003
II. Véhicules blindés de combat	524	Slovaquie	BMP-1, BMP-2, OT-64, OT-90	Au 1er janvier 2003
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	374	Slovaquie	Obusier 2S1 SP, D-30, SPGH M-77, SPGH M2000, mortier modèle 1982, mortier PRAM SP, RM-70	Au 1er janvier 2003
IV. Avions de combat	71	Ex-URSS et Fédération de Russie	MiG-21, MiG-29, SU-22, SU-25	Au 1er janvier 2003
V. Hélicoptères d'attaque	19	Ex-URSS et Fédération de Russie	Mi-24	Au 1er janvier 2003
VI. Navires de guerre	Néant			
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Néant			

## Suède

## Dotations militaires

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Dotations militaires au 1er janvier 2002</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<b>Nombre total</b>
I. Chars de bataille	Strv 121	160	<b>280</b>
	Strv 122	122	
II. Véhicules blindés de combat (y compris LAL)	Brobv 971	32	<b>2 244</b>
	Patgb XA 180-203/203	122	
	Pbv 501	350	
	Pbv 302	501	
	Stripbv 3021	76	
	Epbv 3022	50	
	Bplpbv 3023	5	
	Rlpbv 3024	10	
	Pbv 401	433	
	Bgbv 4012	90	
	Rlpbv 4014	20	
	Pbv 4020	36	
	Pbv 4021	14	
	Pbv 4024	10	
	Strf 9040	355	
	Strf 90 LV	30	
	Strf 90 E	42	
	Strf 90 Stri	56	
	Strf 90 Bg	26	
	III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	12 cm KA-pj m/80	
12 cm grk		479	
15,5 cm bkan		26	
15,5 cm haub 77A		105	
15,5 cm haub 77B		50	
IV. Avions de combat	AJ/S 37	16	<b>303</b>
	JA 37	47	
	SK 37	9	
	JAS 39	128	
	SK 60 (PTA)	103	
V. Hélicoptères d'attaque			<b>0</b>
VI. Navires de guerre	Sous-marins classe Gotland	3	<b>17</b>
	Sous-marins classe Västergötland	4	
	Corvettes lance-missiles Stockholm	2	
	Corvettes lance-missiles Göteborg	4	
	Lance-missiles Norrköping	1	
	Mouilleur de mines Carlsrona	1	
	Mouilleur de mines Visborg	1	

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Dotations militaires au 1er janvier 2002</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<b>Nombre total</b>
	Bâtiment d'appui Trossö	1	
	Bâtiment d'appui Gålö	1	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Pour des raisons de sécurité, aucun détail ne peut être donné.		

### Achats liés à la production nationale

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<b>Nombre total</b>
I. Chars de bataille	Strv 122	3	<b>3</b>
II. Véhicules blindés de combat	Strf 9040	28	<b>80</b>
	Patgb 1880-203	52	
IV. Avions de combat	JAS 39	17	<b>17</b>
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Pour des raisons de sécurité, aucun détail ne peut être donné.		

### Abréviations utilisées dans le tableau

AJ/S 37	Avion de reconnaissance de chasse et d'attaque au sol SAAB 37
Bgbv 4012	Véhicule blindé de dépannage 4012 (MT-LB)
Bkan	Bofors 1 A (mitrailleuse automotrice)
Bplpbv 3023	Véhicule blindé poste de contrôle de tir de Haegglund 3023
Brobv 971	Engin blindé poseur de ponts (T-55)
Epbv 3022	Véhicule d'observation de tirs Haegglund 3022
Grk	Mortier
Haub	Obusier
JA 37	Avion de chasse et d'attaque au sol SAAB 37
JAS 39	Avion de reconnaissance, de chasse et d'attaque au sol SAAB 39
KA-pj m/80	Canon mobile de défense côtière Bofors
Patbg 180-203	Véhicule blindé de combat d'infanterie Pasi 203 A
Pbv 302	VBCI Haegglund 302
Pbv 401	VBTT 401 (MT-LB)
Pbv 501	VBCI (BMP) 501
Rlpbv 3024	VBTT radio Haegglund 3024
Rlpbv 4014	VBTT radio 4014 (MT-LB)
Sjtppbv 4024	Véhicule blindé d'évacuation sanitaire 4024 (MT-LB)
SK 37	SAAB 37 version entraînement
SK 60	Avion d'entraînement principal SAAB 105
Strf 9040	VBCI Haegglund 90
Strf 90 Bg	Véhicule blindé de dépannage Haegglund 90
Strf 90 E	Véhicule d'observation des tirs Haegglund 90 E
Strf 90 Lv	Véhicule blindé de défense antiaérienne
Strf 90 Stri	Véhicule de l'avant blindé poste de commandement Haegglund
Stripbv 3021	Véhicule de l'avant blindé poste de commandement Haegglund 3021
Stripbv 4020	Véhicule de l'avant blindé poste de commandement 3021 (MT-LB)
Stripbv 4021	Véhicule de l'avant blindé poste de commandement 4021 (MT-LB)
Strv 121	Char de bataille Leopard Krauss-Maffei type A 4
Strv 122	Char de bataille Leopard Krauss-Maffei type 2 S

## Suisse

### Dotations militaires et achats liés à la production nationale

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Dotations militaires<sup>1</sup></i>	<i>Achats liés à la production nationale</i>
I. Chars de bataille	556	
II. Véhicules blindés de combat <sup>2</sup>	912	8 (SPz CV 9030)
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre <sup>3</sup>	1 092	
IV. Avions de combat	138	
V. Hélicoptères d'attaque	Néant	
VI. Navires de guerre	Néant	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Néant	

<sup>1</sup> Données valables au 1er janvier 2002 concernant les dotations militaires relatives aux formations et unités de l'organisation de commande.

<sup>2</sup> Véhicules blindés de transport de troupes et véhicules blindés de combat d'infanterie.

<sup>3</sup> Pièces d'artillerie et mortiers autpropulsés et tirés (calibre 100 mm et au-dessus).

## Turquie

### Dotations militaires et achats liés à la production nationale

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Total</i>	<i>Achats liés à la production nationale</i>
I. Chars de bataille	4 058	
II. Véhicules blindés de combat	(4 945 + 133) 5 078	(199 + 133 FNSS Svn. Sist. A.S.) 332
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	(4 161 + 18) 4 179	18
IV. Avions de combat	448 (452 - 4)	
V. Hélicoptères d'attaque	42 (36 + 7)	
VI. Navires de guerre	59	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Lanceurs Harpoon, Penguin et Exocet. Les missiles correspondant sont tous embarqués. Inclus dans la catégorie VI. Pas d'autres lanceurs.	

### Véhicules de combat et systèmes d'artillerie produits dans le pays

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Fabricant</i>	<i>Nombre total</i>
II. Véhicules blindés de combat	VBC YPR-765 (APCX)	FNSS Svn. Sist. A.S.	<b>(199 + 133)</b> <b>332</b>
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre		MKE ROKETSAN A.S.	<b>6</b> <b>12</b>

## Annexe

### **Vues exprimées par les gouvernements conformément au paragraphe 4 a) de la résolution 57/75 de l'Assemblée générale**

#### **Cuba**

[Original : espagnol]  
[15 mai 2003]

Cuba considère que la transparence dans le domaine des armements est un élément important favorisant l'instauration d'un climat de confiance et permettant d'éviter les tensions entre les États. Le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies est l'une des mesures concrètes qui peuvent contribuer à la réalisation de cet objectif.

C'est pourquoi Cuba participe au Registre chaque année et fournit dans les délais les informations demandées au Secrétariat de l'Organisation.

Il convient néanmoins de se rappeler que la transparence n'est qu'un moyen parmi d'autres pour instaurer la confiance qui peut être utile pour apaiser les tensions et réduire l'éventualité d'affrontement militaire.

Le Registre doit être équilibré, complet et non discriminatoire et il doit promouvoir la sécurité nationale, régionale et internationale de tous les États, conformément au droit international.

Cuba reconnaît que le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies est une importante mesure de confiance, en ce qu'il fournit des informations sur les transferts internationaux dans sept catégories d'armes classiques utilisées aussi bien à des fins offensives que défensives.

Cependant, pour que cet instrument soit complet, il doit inclure les armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires, en tant que mesure de transition vers l'interdiction complète de ces armes, qui constitue le seul moyen d'éliminer le danger qu'elles représentent.

Malgré l'existence d'instruments internationaux interdisant, limitant ou réglementant les armes de destruction massive, les dotations en la matière ne sont pas documentées et seule une information partielle est disponible sur certains types d'armes. Leur inclusion dans le Registre donnerait une vue d'ensemble plus complète des transferts d'armes dans le monde.

L'inclusion, dans le Registre, d'informations relatives aux armes classiques sophistiquées, en particulier les armes nucléaires, et aux transferts de matériel et de technologie directement liés à la fabrication et à la production de telles armes, dont la puissance destructrice est bien supérieure à celle des armes classiques, ferait du Registre un instrument plus équilibré et plus complet et favoriserait la participation d'un plus grand nombre d'États.

La transparence n'est donc pas une fin en soi, mais un moyen de contribuer à l'élimination des menaces que représentent les armements de tous types.

Parallèlement, il convient de toujours garder à l'esprit que tous les États ont le droit de légitime défense, inscrit dans la Charte des Nations Unies, et en conséquence, le droit d'acquérir des armes, y compris de sources extérieures, afin d'assurer leur sécurité. On ne peut donc interdire les transferts d'armes légaux.

Le Registre est un instrument de confiance qui ne doit pas faire passer au second plan les préoccupations légitimes des États en matière de sécurité. Il doit être complété par d'autres instruments aux échelons national, régional et international.

Cuba estime que la participation volontaire au Registre est de nature à favoriser la transparence dans le domaine des armements et à instaurer la confiance.

Afin d'améliorer la tenue du Registre et de renforcer sa crédibilité, il est indispensable d'adopter une définition commune des éléments constitutifs du transfert d'armes international, afin d'éviter les divergences dans les informations fournies par les États.

Cuba est d'avis que la communication d'informations concernant les dotations militaires et les achats liés à la production nationale des États devrait rester volontaire jusqu'à ce que l'on parvienne à un consensus sur la question.

Cuba espère que le groupe d'experts gouvernementaux qui sera convoqué en 2003 conformément à la résolution 56/24 Q fera fond sur le travail d'analyse effectué par les précédents groupes d'experts sur la question et continuera de tenir dûment compte des informations et des vues présentées par les États.

---